

CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

Le 27 septembre 2019, à 20 heures salle des Conférences en Mairie de Chatillon sur Seine, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite, par courriers, mails et par le biais du site Internet du Club, par le Comité d'Administration comme le stipulent les statuts.

L'assemblée est présidée par Florentin Urruty qui remercie les membres présents à cette assemblée générale, remerciements s'adressant aussi à :

Monsieur Hubert Brigand, Maire de Chatillon sur Seine ne pouvant être présent pendant toute la réunion

Monsieur Alain Pozzobon Président de l'OMS

Monsieur Christian Carnet, représentant Monsieur Yves Lejour, en charge de la Jeunesse et des Sports

La ville de Chatillon sur Seine pour son soutien financier et le prêt du local abritant l'Ecole de Tir

La commune de Gommeville qui héberge les installations et structures du Club de Tir Châtillonnais

Il a été établi une feuille d'émargements signée par les adhérents présents (feuille répertoriant aussi les pouvoirs). Le quorum de 30 % étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous, et le Président déclare donc la séance ouverte :

Approbation du PV de l'AGO 2018

Rapport moral du Président

Rapport d'activités des deux sections

Rapport financier

Rapport des Commissaires aux Comptes

Election des Commissaires aux comptes

Election du Tiers sortant

Tarifs des cotisations annuelles

Questions diverses

Vote pour l'approbation du PV de l'assemblée générale 2018

Ce PV ayant été porté à la connaissance des adhérents par voie d'affichage sur le site de Gommeville, à l'Ecole de Tir et sur le site Internet du Club www.clubdetirchatillonnais.fr, le Président propose à l'assemblée d'approuver ce PV

Ce PV de l'assemblée générale 2018 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président

Le Président rappelle qu'au 31 août l'association comptait 244 adhérents. 208 adhérents, dont 8 féminines, 20 « jeunes » et 4 second club pour la section cible et 36 adhérents au Ball Trap.

La fréquentation des pas de tir est régulière et le Président remercie les tireurs pour le maintien de la propreté des stands (balayage, ramassage de étuis vides...)

Tous les détenteurs de catégories B ont réalisé leurs 3 séances de tir contrôlé, et il leur est quand même rappelé l'importance des dates d'autorisation de détention afin d'éviter tout soucis auprès des services préfectoraux

Le Président fait part de sa satisfaction quant à la convivialité régnant sur les 2 disciplines du Club, permettant à chacun de pratiquer ses loisirs dans de bonnes conditions.

Remerciements sont adressés aux bénévoles pour les travaux d'entretien et de mise en valeur du site ainsi qu'aux membres du Comité pour leur participation aux permanences des lundi, mercredi, samedi et dimanche.

Le Président renouvelle ses remerciements à Denis Plassard pour la gestion et l'entretien du site Internet

La santé financière du Club est très satisfaisante, malgré des investissements importants engagés par les deux disciplines. (Matériaux pour la Cible, lanceurs pour le Ball Trap (modernisation des commandes de lanceurs...)) ce chapitre sera développé à la lecture du bilan financier

Rapport d'activités cible

Belle saison pour l'Ecole de Tir, une quinzaine de jeunes tireuses et tireurs assidus tous ces samedi matin apportent satisfaction à leurs « coach » (Jean Claude / Paul / Florentin)

Quelques-uns profitent aussi du stand de Gommeville le mercredi après midi

Huit de nos jeunes adhérents ont porté les couleurs du Club de Tir Châtillonnais lors de compétitions qui se sont déroulées :

A Beaune le 30 mars pour le championnat départemental de Côte d'Or

A Chalons sur Saône les 20 et 23 avril pour le championnat régional

A Marseille du 30 mai au 2 juin pour le championnat de France

Félicitations à ces huit jeunes représentants du CTC et remerciements à leurs parents pour leur engagement et leur soutien en les accompagnant sur ces épreuves.

En remerciement ces tireurs ont reçu un trophée de la part du comité d'administration, une participation forfaitaire pour le déplacement des parents a aussi été décidée par le comité.

Le dimanche 15 septembre a eu lieu le Forum des Associations aux Sources de la Douix, des membres représentant le club assuraient la présentation et la découverte du tir sportif carabine et pistolet, le succès de cette journée se concrétise par quelques inscriptions de jeunes adhérents.

Travaux réalisés en 2019

Réfection des toitures des stands 25 & 100 mètres avec bacs acier laqués, quelques translucides améliorant l'éclairage naturel au 25 mètres

Au 25 mètres

« Casquette » remise à neuf et rehaussée

Pare vue rallongé à 10 mètre

Création de 3 postes supplémentaires (dont 1 prévu pour personne à mobilité réduite) modification de l'accès cible avec la porte sur pignon.

Au 100 mètres :

Pas de gros travaux si ce n'est la modification d'un conduit de fumée

Prévisions des travaux 2020

Aménagement de l'accès du 100 mètres par un seuil de porte pentu afin de permettre cet accès aux personnes à mobilité réduite.

Aménagement des accès du 25 mètres (seuils de porte)

Entretien des structures actuelles

Aménagement et entretien du terrain

Le Président donne la parole à Denis Plassard pour le rapport d'activités Ball Trap

Rapport d'activité Ball-Trap

La saison 2019 fut une excellente saison pour la section Ball-Trap. Nous comptons 36 licenciés soit une augmentation de 5 par rapport à 2018. Concernant les installations, nous avons poursuivi l'automatisation des parcours de Compak. Nous disposons maintenant de 3 Compak entièrement automatisés. Nous avons investi 6000€ pour cette automatisation et nous allons automatiser un 4^{ème} Compak en 2020. Nous n'avons pas rencontré, en 2019, d'incidents majeurs sur les 70 machines que comptent le stand et ceci grâce aux investissements réalisés ces dernières années (Enfouissement des câbles, changement des boîtiers électriques par des boîtiers électroniques).

Cette année, nous avons organisé 4 concours. 3 sous l'égide du Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté, et notre traditionnel concours 125 plateaux pour lequel nous avons dû refuser des tireurs. En 2020, nous organiserons également 4 concours.

Sur le plan sportif, les tireurs du club ont remporté 7 titres de champions régional de Bourgogne Franche-Comté. En Compak Sporting, Emeric Mercier en catégorie senior 1 et Anthony Decluy en catégorie cadet. En Parcours de chasse, le CTC a dominé la saison en s'adjugeant 5 titres lors du championnat régional de Bourgogne Franche-Comté. Yves Sornay remporte le titre scratch et senior 1, David Bredelle en senior 2 et Denis Plassard en vétérans. Par équipe, l'équipe du CTC, composée d'Yves Sornay, Eric Sabarly et Denis Plassard est championne de Bourgogne Franche-Comté.

A noter également les excellents résultats lors du championnat de France de Parcours de chasse qui réunissait 577 tireurs. Denis Plassard termine 36^{ème} exæquo et 5^{ème} en vétérans, Emeric Mercier termine 58^{ème} et 17^{ème} en senior 1 et David Bredelle 167^{ème} et 13^{ème} en senior 2. Par équipe le CTC termine 8^{ème} et premier club de Bourgogne Franche-Comté.

Lors du championnat de France de Compak Sporting, Emeric Mercier termine 33^{ème} sur 444 et 5^{ème} en senior 1.

Espérons que l'année 2020 soit aussi bonne que 2019 pour les tireurs de Ball-Trap.

Rapport financier

Denis Plassard présente les comptes 2019.

Les comptes consolidés, section cible et section Ball-Trap, font apparaître un résultat positif de 2943,33€.

Recettes	Dépenses	Résultat	Trésorerie au 31/08/18	Trésorerie au 31/08/19
56747,52 €	53804,19 €	2943,33 €	27655,25€	30598,58 €

La section cible enregistre un résultat positif de 1210,06€ et sa trésorerie est de 14621,77€.

La section Ball-Trap enregistre un résultat positif de 1733,27€ et sa trésorerie est de 15976,81€.

Rapport des commissaires aux comptes.

En l'absence des 3 commissaires aux comptes le Président demande à Denis Plassard de faire la lecture du rapport de Robert Tallandier qui confirme

que ces comptes ne révèlent aucune anomalie et qu'ils peuvent être validés,

Le Président soumet les comptes de résultat à l'approbation de l'assemblée et ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

Election du tiers sortant

Conformément aux statuts, le vote du tiers sortant est proposé à l'assemblée qui décide à l'unanimité de voter à main levée.

Sont sortants :

Julien Bonnet sort du comité d'administration mais reste affilié au club

Eric Kuntz sort du comité d'administration mais reste affilié au club

Nicolas Marot sort du comité d'administration mais reste affilié au club

Vincent Chaumonnot sort du comité d'administration mais reste affilié au club

Denis Soyer démissionnaire

Entrent au Comité d'administration

*Phillipe Cornesse
Francis Duriez
Jean-Bernard Collier
Jean-Pierre Roho
Arthur Fumey*

Le Président consulte l'assemblée pour voter la liste ainsi modifiée, celle-ci est adoptée à l'unanimité : le Comité d'Administration est donc reconstitué

Le Président remercie les votants pour leur confiance dans l'équipe dirigeante

Tarifs des adhésions

A noter que le prix des adhésions reste identique à 2018 mais qu'il sera nécessaire d'ajuster 2020/2021 sur l'augmentation de la FFTir

Licence adulte : 125 €

Licence Jeune : 45 €

2ème Club : 50 €

Licence BT : Inchangée

Invité : 5 €

Carnet de Tir: 7 €

Feuille Verte : 5 €

Cible 50x50 : 0,50 €

Centre cible : 0,30 €

Election des Commissaires aux Comptes

A l'unanimité, Mrs Aurélien Defrance, Robert Tallandier, Jacques Paingat, sont reconduits dans leur fonction de commissaires aux comptes.

Questions & Infos diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21h 30

*Le Président
Florentin Urruty*

*Le Secrétaire
Paul Lonchay*

